



Le service des concours contactera par ordre de mérite les lauréats des concours internes, puis ceux des concours externes, afin de constituer leur dossier de recrutement.

À ce titre, il est demandé aux lauréats des deux concours de rester joignables par téléphone **à partir du 8 novembre et de ne pas contacter le service des concours pour éviter tout retard dans le processus de recrutement.**

La rentrée est prévue **le 6 janvier 2025 à l'Institut national du patrimoine.**